NOESYA

5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE

33150 CENON

LIASSE FISCALE 31/08/2024 IS / RS

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Dés	signation	de l'entreprise <u>NOESYA</u>						Né	ant 🗌 *
			315	0 CENON					
SIR	ET	9 0 2 7 7 3 0 5 0 0 0 0	1						
		ercice en nombre de mois * $\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ \end{bmatrix}$ Durée de l'exerc	ce pr	9 écédent * 1 2					
								Exercice N cl	
		ACTIF		Brut	Am	ortissements-Provision		Net	
	l ma ma a	bilisations Fonds commercial *	010	1	012	2		3	
ILISÉ		rporelles Autres *	014		016				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobi	lisations corporelles *	028	4 273	030	2 759	\dashv	1	513
4 ≥		lisations financières * (1)	040	2 053	042			2	053
AC		Total I (5)	044	6 325	048	2 759	\dashv	3	566
\dashv	S Mat	ières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	\aleph	chandises *	060		062				
ANT		et acomptes versés sur commandes	064		066		\dashv		
ACTIF CIRCULANT			068	101 025	070			101	025
FC	Créano (2)	Autres * (3)	072	153 786	074		\dashv	153	
ACT	Malarina	<u> </u>	\vdash	133 700	⊢		\dashv	100	700
		mobilières de placement	080	424 007	082			424	0.07
	Disponi		084	434 807	086		_	434	807
	Charges	constatées d'avance *	092		094		_		61.0
		Total II	096	689 619	098		_	689	
		Total général (I+II)	110	695 944	112	2 759		693 Exercice N	185 NET
		PASSIF				Г		1	
		social ou individuel *					20	40	000
		e réévaluation					24		
ROPRES	Réserve						26	40	000
		s réglementées *			$\overline{}$		30		
CAPITAUX P	Autres r	éserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes v	ivant	s *	131) 1	32	255	305
APIT,	Report	nouveau				1	34		
	Résultat	de l'exercice				1	36	177	607
	Subven	tions d'investissement				1	37		
	Provisio	ns réglementées					40		
						Total I	42	512	912
- 1		s pour risques et charges					54		
(ts et dettes assimilées s et acomptes reçus sur commandes en cours					56 64	90	417
DETTES (4)		seurs et comptes rettachés *					66	0	010
DET	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)								012
		s courants d'associés			ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	11 1/2	72 73	57	689
	Autres	lettes				1	75	3	250
	Produits	s constatés d'avance					74		904
		76 80	180 693						
		nt immobilisations financières à moins nan	(4)	Dont dettes à plus d'un		(= == ==)	95	093	100
RENVOIS	uu	nt créances à plus d'un an 197	+	Coût de revient des immou créées au cours de l'		lisations acquises 1	82		
RE		nt compte courant d'associés débiteurs 199	(5)	Prix de vente hors TVA	des ir	nmobilisations 1	84		
	= 3.	* Des explications concernant cette rub	ique f	cédées au cours de l'exe igurent dans la notice n° 203.		2 ^			

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Fori	mulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise NOESYA	Néant	ıt □*
	Formulaire déposé au titre de l'IR 018	Exercice N clos 1	le 4
	Ventes de marchandises *	210	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Biens dont export et livraisons 215	214	
OITA	Production vendue Services * intracommunautaires 217 255 565	218 720 8	842
XPLC	Production stockée * Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production	222	
D'E	Production immobilisée *	224	
UITS	Subventions d'exploitations reçues	226 4.9 C	000
3OD	Autres produits	230 4 C	060
PI	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232 773 9	902
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stocks (marchandises) *	236	
Ī	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	
Z	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	240	
ATIC	Autres charges externes *: dont crédit bail : - mobilier : immobilier :	1 242 153 1	188
CHARGES D'EXPLOITATION	I dont taxe professionnelle	(1	292
EXPI	Rémunérations du personnel *	250 415 4	
S D'	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252 113 2	
RGE	Dotations aux amortissements *	254 1 8	882
CHA	dont amortissement du fonds de commerce Dotations aux provisions	s 255 256	
	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	262	34
	Autres charges Commerciales a Fetranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	,	24
	Total des charges d'exploitation (II)	264 689 C	086
1.	– RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	270 84 8	
_	Produits financiers (III) 280 5 662 Charges financières (V)		766
	Produits exceptionnels (IV)	290	700
	(dont amortissements des souscriptions dans	300	
	Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements exceptionnels de 25% des 248		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)	306 (88 8	896)
2.	- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	++	607
	B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 177 607	1 1	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles * 316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles 318	-	
,	Provisions non déductibles * 322	-	
Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) 324	-	
tégra	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248 330 475	,	
Réir	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un Part des loyers dispensée de	-	
	crédit-bail immobilier et de levée d'option réintégration (art. 239 sexies D) 231 Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 998	-	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999	-	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 ZFU-TE (44. octies A) 987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 JEI (44. sexies A) 989		
sus	ZRD (44. terdecies) 127 ZRR (44. quindecies) 138		
Déductions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		
Déd	ZFANG 44. quaterdecies 345 Investissements et souscriptions outre mer		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) Zone de développement prioritaire 993 (44 septidecies) 994	250 177 5	710
	Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643 Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 645 Déduction exceptionnelle (Art 30 decies A) 645	350 177 7	718
	Deduction exceptionnelic (Tit 37 data 1) (4)		
	Conduite (art.39 decies E)		
RÉ	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F) 990 Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G 649 SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 364	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356		
Ω̈́	Déficits antérieurs reportables *	360	

NOESYA

Extension

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
IS 2023-2024	5
DEPENSES MECENAT	42
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350) CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	Montant 88 69 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023	88 69 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	88 69 44 48 44 48
CREDIT D'IMPOT RECHERCHE 2023 RESERVE DE PARTICIPATION SCOP BENEFICE MIS EN RESERVE	44 48 44 48

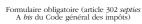


IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formula A <i>bis</i>	re obligato du Code ge	ire (article 302 <i>se</i> énéral des impôts	epties s)	Dés	ignation	de l'	entrepri	se : <u>N</u>	OES	ΥA												Néant □*
ı		OBILISATION MMOBILISÉ	ONS		Valeur b immobilis début de	ation	s au		Augm	entatio	ons			Diminutions			Valeur br immobilis la fin de l	sations à		Valeur d	'orig	on légale * ne des immo fin d'exercic
	1	fonds com	mercial	400				402				4	i04			406				Diffsation	15 C11	IIII d exercic
	lisations orelles	Autres		410				412				4	í14			416						
	Terrains			420				422				4	í24			426						
relles	Construct	tions		430				432				+	i34			436						
corpc	Installatio	ons techniques		440				442					144			446						
ttions	Installatio	et outillage ind ons générales	lustriels	450				452				\dashv	í54			456			+			
Immobilisations corporelles		ents divers de transport		460				462					164			466						
Imm		mobilisations					0.00					\dashv										
	corporell	es		470			273	472				+	í74			476		4 27	_			
In	mobilisat	ions financière		480			053	482				-+	í84			486		2 05	-			
				490		6	325	492				4	í94			496		6 32	25			
II IM		AMORTIS: SATIONS AM				Mo	ontant de au débi				Au			ns : dotations xercice		érents	ns : amorti: aux élémer actif et repr	nts sortis	Мо			ortissements 'exercice
For	ids comm	nercial				495					497				498				499			
Aut	es immob	ilisations incor	porelles			500					502				504				506			
s	Terrains					510					512				514				516			
Immobilisations corporelles	Construct	tions				520					522				524				526			
corp	Installatio	ons techniques et outillage ind	lucteiala			530					532				534				536			
ations	Installatio	ons générales,		nents	i,	540					542				544				546			
iobilis		ments divers de transport				550					552				554				556			
Imn		nmobilisations	corporel	lles		560			1 6		562			1 882	564			819	566			2 759
					ГОТАЬ	570			1 6		572			1 882	574			819	576			2 759
 	DI	US-VALUE	- MC				(19 %	6, 15 %		<i>_</i>		reprise	es à	l'IS, 12,8 % pour t du même modè		trepris	ses à l'IR)	019				2 139
		nobilisations	1) II 4 ·	O-VALO			cadre	est inst	uffisan	t, joind	dre un	éta	t du même modè	le)				5	.		
	cédées de poste	virées	1				2	J				3				4				<u>'</u>		
	réintégrée patrimoi																					
		es produits industrielle.	6				7]				8			ŀ	9			10	0		
		ur d'actif *	Amor	tisse	ments *	Va	leur rési	duelle	Pri	x de c	ession	*]	Plus ou mo	ins-values				
Immobilisa- tions		1		2			3			4	`		(Court terme *		19 %		Long 15 % ou				0 % ®
1				•			•									19 %		1) 70 Ou	12,0	70 0	,	0 70 🐷
2												+										
3																						
4																						
5												+										
6						_						\dashv										
7																						
-												+										
8												-										
9						_						+										
10												_	ا ر									
TOTAL	578		580			582			584			-	586		581			587			39	
		Plus-values ta	axables à			579				Régul	arisatio	ons 5	590		583			594			95	
			TC	OTAL							5	596		585			597		59	99		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.





RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désigna	tion de	l'en	treprise :NOESYA														Néant □*			
I RELI	EVÉ [ES	PROVISIONS - AI	MOR	TIS	SEME	NTS DÉI	ROG	βA	ΤΟΙ	RES									
A NATURE	DES P	ROVI	ISIONS		N	lontant de l'ex	au début ercice				ugmentation tions de l'exe			Diminutions reprises de l'exercice	e		Montant n de l'exercice			
	Amor	tissei	ments dérogatoires	600				602	2				604		606					
Provisions réglementées			orations nelles de 30 %	601				603	3				605		607					
	Autre	s pro	visions réglementées *	610			612 614				616									
Provision	ns pou	r risq	lues et charges	620				622	2				624		626					
	Sur in	nmol	bilisations	630				632	2				634		636					
Provisions	Sur st	ocks	et en cours	640				642	2				644		646					
pour dépréciation	Sur cl	ients	et comptes rattachés	650				652	2				654		656					
	Autres	provi	isions pour dépréciation	660				662	2				664		666					
			TOTAL	680				682	2				684		686					
B MOUVEME	NTS AFF	ECTA	NT LA PROVISION POUR Dotations	AMOR	TISSI	EMENTS I Repi		RES						OTATIONS AUX PROVIS			ES À PAYER			
Fonds commercia	1	681	Dotations	683	3	кері	.15C5							POUR L'ASSIETTE DE L Iffisant, joindre un état			èle)			
Autres immobilisa incorporelles	itions	700		705	5					1	Indemnités p	our co	ongés fiscale	à payer, es correspondantes						
Terrains		710		715	5					2	g			·						
Constructions	Constructions 720 725								3											
Inst. techniques mat. et outillage 730 735								4												
Inst. générales, a cements amén. o	Inst. générales, agencements amén. div.							5												
Matériel de trans	sport	750		755	5					6										
Autres immobilistions corporelles		760		765	5					7										
ТО	TAL	770		775	5					ТО	TAL à reporte	r ligne	322 (lu tableau n° 2033-B-SD	780					
II DÉFI	CITS	RE	PORTABLES						Π											
Déficits restant à	report	er au	ı titre de l'exercice préc	édent	(1)	982		1												
Déficits transférés Nombres d'opérat			it (article 209-II-2 du CGI rcice)		982 bis 982 ter			+											
Déficits imputés						983			1											
Déficits reportal	bles					984		1												
Déficits de l'exer	cice					960														
Total des déficits		à rep	porter			970		1												
III DIVE			15											T	001					
Primes et cousa	uons c	отр	lémentaires facultative dont montant déc	luctib								325			381					
			du I de l'article 15 dont cotisat									327								
Cotisations pers	onnell	es ob	oligatoires de l'exploita											2	380					
Nº du centre de	geetic	n ac		tant d	es co	tisations	sociales obl	igatoi	ires	hors	S CSG-CRDS	326			388					
N° du centre de gestion agréé Montant de la TVA collectée										/										
			ee ible sur biens et servic	pe (en	nıf ;	nmobili	eations)								374 378	78 056				
			personnels de l'explo		iui II	miiODIII	sauons)								399					
			droit à la réduction d		it ne	évue au	4 de l'artic	de 22	38	his c	lu CGI pour	l'entre	nrico		398					
			eçu qui a donné lieu à an											o l'article 217 oction	397					

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise: NOESYA				Néant	*	_
Exercice ouvert le:0.1./.0.9./.20.23. et clos le:31./.0.8./.20.24	ées en r	nombr	e de n	nois	1 2	_
DÉCLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :			376		7,00)
Dont apprentis			657		1,00	
Dont handicapés			651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861			_
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	-					_
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						_
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108	72	0 842	_
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante			119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			105			_
	тот	AL 1	106	72	0 842	2
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						_
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			115		1 985	;
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143			_
Subventions d'exploitation reçues			113	4	9 000)
Variation positive des stocks			111			_
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116			_
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation			153			
	AL 2	144	5	0 985	5	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						_
Achats			121	3	2 145	;
Variation négative des stocks			145			_
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			125	9	9 303	3
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le ca convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	adre d'u	ne	146		440)
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			148		34	_ !
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128			_
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corpore disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6		ses à	135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courant	ie		150			
	тот	AL 3	152	13	1 922	?
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2	· total	3)	137	63	9 905	5
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et su formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au c formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		des	117	63	9 905	;
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	doivent et la cas	pas c se 117	omplét vous	er ce ca serez ald	dre. ors	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) Effectifs au sens de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	e la CV	AE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du	CGI)		026			
Période de référence 024 / / 160	/		/			
Date de cessation	/		/			

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

^{*} Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt					1	(1)	Néant *
						2	
Exercice clos le 31082024				SIREN	9 0	2 7 7	3 0 5 0
Dénomination de l'entreprise	NOESY	'A					
Adresse (voie) 5 RUE FRE	DERIC	C JOLIOT CURIE					
Code postal 33150		Ville	CENON				
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS	OU D'ACTIONS	902		
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		4	CORRESPONDANTES NOMBRE TOTAL DE PARTS CORRESPONDANTES	OU D'ACTIONS			400
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONN	FS M	DRALES:					
Forme juridique		omination					
N° SIREN (si société établie en France)	Dene		% de détention	n 🗆	Nb de r	arts ou acti	ons
Adresse: N°	Voi	e					
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique	Déno	omination					
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	n	Nb de p	arts ou acti	ons
Adresse: N°	Voi	e					
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique	Déno	omination					
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	n	Nb de p	arts ou acti	ons
Adresse: N°	Voi	e					
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique	Déno	omination					
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	n	Nb de p	arts ou acti	ons
Adresse: N°	Voi						
Code Postal		Commune		Pays			
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONI	NES PI	HYSIQUES :					
Titre (2) M Nom patronymic	que	BENOIT		Prénom(s)	ALEXIS		
Nom marital			% de détention	.2,50 Nb o	le parts o	actions	100
	° Dépa		dommune BORDEAUX	Pays	FRANCE		
Adresse: N° 5 Code Postal 33150	V	Commune CENON	LIOT CURIE	Pays	FRANCI	7	
		Commune Convolu					
Titre (2) M Nom patronymic	que	BOISSINOT		Prénom(s)	PIERRE-		
Nom marital Naissance: Date 27/12/1978 N	° D.			1	FRANCE		100
Naissance: Date $27/12/1978$ N Adresse: N° 1		rtement 78 C	ommune POISSY	Pays	r KANCE		
Code Postal 92410		Commune VILLE-D'	AVRAY	Pays	FRANCI	2	
Code Fostar				rays			,

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



NOESYA

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2024



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

II - CAPITAL DÉTENU	PAR LES PERSONNES PHYSIQUES		
Titre (2) M	Nom patronymique GAYA		Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital		% de détention	12,50 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 0	3/06/1999 N° Département 33	Commune LA-TESTE-D	E-BUCH _{Pays} FRANCE
Adresse: N° 68	Voie RUE RENE	BOULANGER	
Code Po	ostal 75010 Commune	PARIS	Pays FRANCE
Titre (2) M	Nom patronymique LEVY		Prénom(s) ARNAUD
Nom marital		% de détention	12,50 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 2	1/02/1978 N° Département 78	Commune LA-CELLE-S	AINT-CPAND FRANCE
Adresse: N° 37	Voie RUE ORFII	A	
Code Po	ostal 75020 Commune	PARIS	Pays FRANCE
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	ostal Commune		Pays
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	ostal Commune C		Pays
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	ostal Commune Commune		Pays
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		·
Nom marital Naissance: Date Adresse: N° Code Po	ostal Commune C		Pays
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		·
Code Po			Pays

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)	Néant x	*
---	-----	---------	---

Exercice clos le 31082024			SIREN	9 0 2 7 7 3 0 5 0
Dénomination de l'entreprise	NOESYA			
Adresse (voie) 5 RUE FREDERIC	JOLIOT CURIE			
Code postal 33150		Ville CENON		
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTEN	NUES PAR L'ENTREPRISE :	905		
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique	Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de	détention
Adresse: N°	Voie			
Code Postal	Commune		Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Liberel - Egollel - Francesici RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberoi • Égolioi • Francosiri RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		IM	POT SUR LE	S SOCIE	ΓES					du Code géné	laire obligatoire ral des impôts)
Exercice ouvert le	01092023	et clos le	31082024			Régim	e simplifié	d'impositi		mbre à date du se	X
Déclaration souscrite pour le rés	sultat d'ensemble du g	groupe				R	égime réel	normal			
Si PME innovantes, cocher la ca											
Si option pour le régime optionr	nel de taxation au tonn	age, art. 209	-0 B (entreprises	de transport	naritime)), cocher la	case				
A IDENTIFICATIO	N DE L'ENTREPRISI	E									
	signation de la société	:		T		Adr	esse du si	ège social	:		
NOESYA 5 RUE FREDERIC JOLIOT CUR	RIE										
33150 CENON SIRET 9 0	2 7 7 3 0	5 0 0	0 0 1 5	Mél :							
	e du principal établisser	ment :			,	Ancienne ad	lresse en d	as de cha	ngement	:	
,											
	L DES GROUPES	•			1, 1, 1	. ,			4 > / /	000	
Date d'entrée dans le groupe de la	placées sous le régime	aes groupes	de societes doivent	aeposer cette	deciarati	ion en aeux e	exemplaire	es (aπ 223	A a U au	CGI)	
Pour les sociétés filiales, désign		'imposition et	n° d'identification d	de la société m	nère:						
<u> </u>	,	<u>'</u>									
			SII	RET							
B ACTIVITÉ	n							,			
	Programmation in:			46-1. "	2005 07:	Si vous	avez chan	igé d'activ	té, coche	z la case	
C RÉCAPITULATI 1. Résultat fiscal	ON DES ÉLÉMENTS	ואטאווע ו	,		,	IIV normal			Défic	.it	
				énéfice imposa de cession, de			us-conces	sion des h			
Bénéfice imposable à 15 %	364			priété industrie					TO VOIS CI		
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15	%	PV à	long terme imposal	oles à 19 %			D\/ ev	onérées (a	art 238		
Autres PV imposables à 19 %		PV à	long terme imposal	oles à 0 %				quindecies			
3. Abattements sur le bénéfice	et evonérations										
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		unes entreprise	es innovantes, art. 44	sexies-0 A						Autres disp	ositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art.		one franche d'a	ctivité nouvelle géné	ration, art. 44 <i>qu</i>	ıaterdecies	s Zon	e de restrud	cturation de	la défense	e, art. 44 terd	lecies
		Zone fr	anche urbaine – Terr	itoire entrepren	eur, art. 44	octies A	Zone d	le revitalisa	tion rurale,	art. 44 quino	decies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), Bassins d'emploi à redynamiser (art.4	Г	Zone de	e développement pric	ritaire, art. 44 s	eptdecies		s	ociété d'inv	estissemer	nt immobilier	cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indique	, L			Dlue val	uos evonár	rées relevant o	⊒ du taux de 1	5 %			
· ·	′ ∟		dustif ant O44 mus				u taux de i	3 70			
4. Option pour le crédit d'impôt	(cf. notice de la déclaration		ductif, art. 244 qua	ier w du CGI	cocner la	a case)					
Au titre des revenus mobiliers		,	ant donné lieu à la	délivrance d'u	n certifica	at de crédits o	d'impôts			Т	
2. Au titre des revenus auxquels es	st attaché, en vertu d'une	convention fis	cale conclue avec u					ritoriale d'0	Outre-		
mer, un crédit d'impôt représentatif d E CONTRIBUTION	le l'impôt de cet état, terri N ANNUELLE SUR L			notice de la décla	ration n° 20	165-SD)					
Recettes nettes soumises à la con		LORLVLIN	OC LOCATII O (ci.	notice de la decia	Tation 11 200	103-00)				T	
F CONTRIBUTION	N TEMPORAIRE DE	SOLIDARIT	E (cf. notice de la décla	ration n° 2065-SE	1)						
Assiette de la contribution tempora											
	SOUMISES OU DÉS									ormulaire n °2	2065-SD)
 Si vous êtes la société tête de c Si vous êtes la société tête de c 	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			` '	•			ise ci-cont	re		
déclaration n° 2258-SD, indiquer le	e nom, adresse et numé	éro d'identifica	ation fiscale de l'ent	tité désignée	Jul Sousc	N°	1				
3. Si vous êtes l'entreprise désign	ée au dépôt de la décla	ration n° 225	8-SD par la société	tête de group	e (art. 22	3 quinquies	C-I-2 du C	GI), coche	r la case	ci-contre	
	s ce cas, veuillez indic	quer le nom,	adresse et numéro	d'identificati	on fiscale		/Adresse				
	été tête de groupe					N° Nom					
4. Si vous n'êtes ni la société tête SD, indiquer l'État de résidence et	e de groupe, ni une ent t le numéro d'identificati	tité du groupe ion fiscal de l	e désignée pour so 'entité du aroune a	uscrire la déc ui souscrit la c	aration n°	°2258- Nom n pavs État	de résiden	ce			
par pays			au groupe q	5545511 14 (N°	ao rosidell				+
H COMPTABILITÉ	INFORMATISÉE										
L'entreprise dispose-t-elle d'une co	omptabilité informatisée	? C	OUI X NON	Si oui, ir	idication c	du logiciel uti	ilisé S	AGE GEN	ERATION	N EXPERTS	3
Vous devez obligatoirement so											ation de la
majoration de 0,2 % prévue par							sur le site	www.imp	ots.gouv	.fr	
S'agissant des notices des liass			uniquement sur l								
Nom et adresse du professionnel d	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·) :		Nom et adre	sse du cor	nseil:					
FINALA 92 EXPERTS COMPTAE 7 RUE LE BOUVIER	BLES										
92340 BOURG-LA-REINE	Té	i:						Tél:			
	,		correspondante)	Identité du d							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou de	u viseur ou certificateur co	nventionné :			81020			ENON			
				Qualité et no	m du sign	natair e éra	nt		ALEX	KIS BEN	101 <u>T</u>
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseu	ur ou certificateur conventior	nné		Signature :							
Examen de conformité fiscale (ECF)	Prestataire :										

			IMPÔT S	SUR LES	SOCIÉTÉS				N° 2	2065 <i>bis-</i> SD
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts,)		ANNEXE AL	J FORMULA	JRE N° 2065-S	SD				2024
(uri 223 da Code general des impois)	,		AIIIILAL AC) i Oramo Er	17 2000 0	,,,,				
I RÉPARTITION DES	PRODUIT	TS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, A	NSI QUE DES I	REVENUS A	SSIMILÉS	DIST	RIBUÉS	
Montant global brut des distribu	utions (1)	payées par la société e	elle-même a		payées par un é	tablissement ch	argé du servio	e des	titres b	
Montant des distributions corre	spondant à	des rémunérations	ou avantages	dont la société	ne désigne pas le	e (les) bénéfici	aire (s) (2)	С		
Montant des prêts, avances	ou acomp	tes consentis aux	associés, actio	nnaires et poi	teurs de parts,	soit directeme	nt, soit par	d		
personnes interposées								е		
Montant des distributions								f		
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g		
								h		
Montant des revenus distribués	s éligibles à	l'abattement de 40	% prévu au 2° c	du 3 de l'article	158 du CGI (4)			i		
Montant des revenus distribués	non éligib	les à l'abattement de	e 40% prévu au	2° du 3 de l'ar	ticle 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis	5)						Total (a	à h)		
J RÉMUNÉRATIONS	NETTES V	VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si c	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	tat du même	modèle)
Nom, prénoms, domicile et quali	té (art. 48-1	à 6 ann. III au CGI):	Pour les SARL	chaque associ	ées, au cours de la é, gérant ou non, ts forfaitaires de fra	désigné col.1, is ou autres rém	à titre de tra nunérations de	itemei e ses f	nts, émolum fonctions dar	ents, indemnités,
* SARL, tous les associés;			Namba da sasta			Montant	des sommes	versé	1	-ifil-
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de mission et			à titre de frais profession autres que ceux visés de les colonnes 5 et 6		
			ou cir usuruit.		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursen	nents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	1		2	3	4	5	6		7	8
ALEXIS BENOIT Gérant			100							
5 RUE FREDERIC JOLIOT CUF		0 CENON								
PIERRE-ANDRE BOISSINOT GÉ			100							
1 RUE DE MARNES 92410 VI SEBASTIEN GAYA	ILLE-D'AVI	RAY								
68 RUE RENE BOULANGER 75	5010 PART	S	100							
ARNAUD LEVY	7010 1111(11									
37 RUE ORFILA 75020 PARI	IS		100							
K DIVERS * NOM ET ADRESSE DU PRO	PRIETAIR	E DU FONDS (en c	cas de gérance l	libre)						
		·	-	·						
* ADRESSES DES AUTRES E	TABLISSE	MENTS (si ce cadre	est insuffisant, joi	indre un état du	même modèle)	<u> </u>				
L CADRE NE CONCE		UE LES ENTREP	RISES PLACI	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIM	PLIFIÉ D'IMF	POSITION			
REMUNÉRA ⁻			MOINS-VA	LUES A LONG	TERME IMPOSI	ÉES à	0 %	à	15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstra sommes comprises dans les DSI	action faite N et versées	des saux 401 45	1 MVLT resta	nt à reporter à	l'ouverture de l'ex	ercice				
apprentis sous contrat et aux hand										
		, dux 101 10		tée sur les PVI	T de l'exercice					

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
	REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux		401 451	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
	apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			MVLT réalisée au cours de l'exercice					
			MVLT restant à reporter					

	M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
107	Monta	ant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
2		Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES $N^{\circ}~2067$ $_{(2024)}$

RELE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ

Formulaire obligatoire (article 54 quantity du Code général des impôts)	uater	RELEVÉ	É DE FRAIS GÉNÉRAUX	ANNÉE _	ou exercice
Désignation de l'entreprise	NOESYA			du	01/09/2023
Adresse 5 RUE	FREDERIC JOLIOT	CURIE 33150	CENON	au	31/08/2024

ADRESSE COMPLÈTE

1	BOISSINOI P.	IERRE-ANDRE,	developpeur .	back-end		I rue de MARNES 92410 VILLE D'AVRAY				
2	LEVY ARNAUD	, développeur	back-end			37 RUE ORFILA 75020 PARIS				
3	BENOIT ALEX	IS, développe	eur front-end			5 rue Frédéric JOLIOT CURIE 33150 CENON				
4	GAYA SEBAST	IEN, développ	eur back-end			68 rue René Boulanger 75010 PARIS				
5	ANGLES MAGA	ANGLES MAGALI, chercheuse					e Olibet 33400	TALENCE		
6										
7										
8										
9										
10										
	RÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES O	U INDIRECTES	(dans l'ordre du tabl	eau ci-dessus)	F		ET CHARGES RENTES		
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 3)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
1	84 784				84 784				84 784	
2	84 724				84 724				84 724	
3	73 942				73 942				73 942	
4	72 534				72 534				72 534	
5	35 797				35 797				35 797	
6										
7										
8										
9										
10										
**	351 781				351 781				351 781	
	* TOTAUX	•	•	•			•	•		
	B - AUTRES FR		. 1 1.4	/ : 1	. 1 11:	(2 (1 (1 - 1		72.6	10	
p	ar bénéficaire (to	utes taxes compr	ises)		ent pour la publici				78	
F	rais de réception, y	compris les frais de	restaurant et de sp	ectacles, qui se rat	tachent à la gestion d	le l'entreprise et do	nt la charge lui inco	ombe normalement	8 252	
Ί	Cotal								8 330	
	C - ÉLÉMENTS	DE RÉFÉRENC	CE (v. notice 1)	:						
		Total des dép					Bénéfices imp	osables 🖸		
	- de l'exercice20	-		0	360 111	- de l'exercice .			364	
	- de l'exercice préc				338 060	- de l'exercice p				
	Nom et qualité du s		EXIS BENOI	<u> </u> T		À_CENON		, le28102	024	
	or quarte du s	Ü	rant	_		Signature,		, ~~		
L	es montants sont arr	ondis à l'unité la n	lus proche.							
		Γ.								

2024

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A- Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice	а	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €) (c-	c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	е	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de	i	
	bis)	
	ter)	
Nombre à oberations sur l'exercice concernées par le transfert de piein droit (2)	(i uater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice j		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	1	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report		
Stock à Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) Capacités de déduction déduction employées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Stock à la clôture de l'exercice	
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 m		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 n		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 o		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 p		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 q		

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

⁽¹⁾ Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

⁽²⁾ Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détern	nination du résult	at net de cession, de	concession ou de so	us-concession de	brevets et d'actifs inco	orporels assimilé	s imposable à tau	x réduit	2468
À sous	crire par les entreprise	es non membres d'un g	roupe fiscal au sens de l'ar	ticle 223 A du CGI)						
. Moda	alités de calcul du rés	ultat net imposable a	u taux réduit de 10 %							
	1			2	3	4	5	6	,	7
	Actif, bien ou service		Dénor	nination	Date de premier	Résultat net déficitaire restant à reporter au	Résultat net	Rapport d'assujettissement	Résultat net impos	able à taux réduit
	de biens ou ser	vices			exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
	Total									
Résu	ltat net imposable à t		faisant usage du rapport		able à taux réduit sous	agrément				
	Total									

2024	REDUCTIONS	ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCIO	CE	2069RCI
	Exercice du 01/ 0	9 au 31 / 08 ou au titre de l'année N	Néant	
		PME au sens co	mmunautaire	X
		du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire		
RCI pour chac	<u>cune des sociétés du groupe y c</u>	ompris sa propre déclaration (article 49 septies Q de Si vous êtes la société mère, cocher la c		au CGI)
	1' 1 1/ ' /' 1			11: 04
Dans ce cas, in		et SIREN de la société du groupe pour laquelle les rédu pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère		its d'impot
	sont declares (y compris	pour les éleures et réductions à impôt de la société meté	<u>., </u>	
I	- REDUCTIONS ET CREDIT	S D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPI	ECIALE	
	Crédit d'impôt	Montant		
				0.5.0
MEC				252
Réduction d'impôt		s dons et versements consentis à des organismes dont le siégon de l'UE ou de l'EEE	e est situé	420
		nt des dons au profit de la reconstruction de Notre-Damo	e de Paris	
Dont montants ver		unismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de p		
	et de promouvoir les organisi	mes agréés en vue du financement des PME		
	Crédit d'imp	ôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
		Dont montant préfinancé		
	unérations versées n'excédant pas 2,5 SMIO exploitations situées à Mayotte	C et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des		
		salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des		
professions pour lesqu	uelles le paiement des congés et des cha	rges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les		
		on prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d	'impôt résultant de la participation de l'en	treprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II -	CREDITS D IMPOT AVEC D	DEPOT OBLIGATOIRE D UNE DECLARATION S	SPECIALE	
	Crédit d'impôt	Montant		
CIR				88 699
C-414 411 \$4 \$-		4 14 41: 04 1-2 44:		
Credit d'impot en fav	veur de la recherche - dont montant du ci	rédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRECISIO	NNS SIID I TITTII ISATION	DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AU)	F. At(3)4- 3	! : 04-)
IKECISIC	JNS SUK L UTILISATION	DES CREDITS D IVII OTS (Unisation de la valeur AUI	« Autres creatts a	impots)
	ACTA TERMS			
III - CAS PARTI	ICULIERS			
CI déposé e	n cas de cessation au titre de l'an	née N Montant		
•				
CI déposé au titre	de l'année civile N-2, N-1 en ca	s d'exercice Montant		
	sé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établisse	ement
---	-------

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

NOESYA			
5 RUE FREDERIC	JOLIOT CURIE	33150 CENON	
9027730500	0015		
6201Z			

I . Résultats de l'exercice

A.	A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun				
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	364			
b	Dont plus-value nette à court terme				
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice				
В.	B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme				
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice				
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1				
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice				

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	364
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	364

l III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	
---	--